



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

**AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-
FRANÇOIS**

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Stéphane Simard, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François:

QUE conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 1067, rue Principale, à Petite-Rivière-Saint-François;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes :

Lundi de 8h00 à 16h00
Mardi de 8h00 à 16h00
Mercredi de 8h00 à 16h00
Jeudi de 8h00 à 16h00
Vendredi de 8h00 à 12h00

Avis donné à Petite-Rivière-Saint-François, ce 6^e jour du mois de février de 2025.

Stéphane Simard, CPA
Directeur général et Greffier-trésorier